



Cérémonie virtuelle de remise d'un don de 1000 casques homologués pour motos à la République du Bénin

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Royaume du Maroc et les pays du continent africain, M. Abdelkader AMRA, Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, a présidé le lundi 19 juillet 2021, en compagnie de Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin et de Monsieur Hervé HEHOMEY, Ministre des Infrastructures et des Transports de la République du Bénin, une cérémonie virtuelle de remise d'un don de 1000 casques homologués offerts par le Maroc au Bénin. Ont assisté également Monsieur Rachid RGUIBI, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Bénin ainsi que des directeurs du Centre National de la Sécurité Routière au Bénin et de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière au Maroc.

Cette initiative qui traduit le soutien et l'appui du Royaume au Maroc aux pays africains amis a été actée par une résolution de la 65^{ème} session de l'Assemblée Générale du Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation CNPAC tenue le 28 Avril 2017 suite à la demande exprimée par le Centre National de la Sécurité Routière pour l'octroi d'un don de 1000 casques homologués pour motos.

Dans ce cadre, il convient de rappeler le parc automobile au Bénin se compose principalement des deux-roues motorisés (personnels et taxi-motos) de cylindrées comprises entre 100 et 125 cm³ et qui sont impliqués dans plus de ¾ des accidents de la circulation. Après cette noble initiative de don de 1000 casques à la république du Bénin, l'impact sera certainement important et plusieurs vies humaines seront sauvées. En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il a été montré que le casque permet de diminuer le risque et la gravité des blessures de plus de 70%, la probabilité d'un décès de presque 40% et qu'il réduit sensiblement les coûts des soins associés aux accidents de la circulation impliquant les usagers des deux roues motorisés.

Lors de cette cérémonie, M Abdekader AMARA, Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a précisé que « la coopération entre le Royaume du Maroc et la République du Bénin n'est pas un slogan mais une réalité sur le terrain et la concertation entre nos cadres dirigeants est profonde dans les projets de sécurité routière qui concernent à la fois nos deux pays mais également le continent africain. »

Il est à rappeler aussi que la coopération Maroc-Béninoise s'est développée considérablement durant les 30 dernières années et ce, depuis la signature en Mars 1991 d'un accord de coopération économique,

scientifique, technique et culturelle entre les deux pays. Dans ce cadre, le Maroc a accordé au Bénin des subventions destinées à financer plusieurs projets, dont notamment la construction de la résidence universitaire Hassan II sur le campus d'Abomey-Calavi ainsi que la réalisation de plusieurs actions de formation des cadres béninois.

Par ailleurs, il convient de préciser que le Royaume du Maroc et la République du Bénin jouent un rôle important dans le pilotage de la mise en œuvre de l'Observatoire Africain de Sécurité Routière et ce, depuis 2018. En effet, le Bénin est représenté dans le Comité de pilotage de Transition présidé par le Maroc et la coordination entre les deux pays a permis de donner un élan important à la mise en place de ce projet fort important pour notre continent africain. Ainsi, lors de la dernière réunion ministérielle des Ministres africains de transport tenue le 30 juin 2021 dans le cadre de la 3^{ème} session ordinaire du Comité Technique Spécialisé sur les transports, les infrastructures Intercontinentales et interrégionales et Energie, le Maroc a proposé à la Commission de l'Union Africaine de mettre les moyens nécessaires pour abriter cet Observatoire. Il est certain que le Maroc et le Bénin continueront à œuvrer ensemble à ce que ce projet ambitieux pour l'Afrique, verra le jour incessamment.

A l'issue de cette cérémonie, l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi Que Dieu le Glorifie a procédé à la remise officielle de ce don aux Ministres et aux autorités de la République du Bénin.